



**COMPOSITION DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE  
UFR des Sciences Humaines et Sociales  
Année universitaire 2025-2026**

**Le Président de l'Université de Bourgogne**

VU le Code de l'Education, et notamment les articles D613-38 à D613-50,

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université Bourgogne Europe le 18 décembre 2023 ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

La Commission pédagogique chargée d'étudier les demandes de validation des acquis pour l'accès à la **deuxième année du Master mention Histoire parcours recherche** est ainsi constituée pour l'année universitaire 2025-2026 :

**Présidente :**

**Odile ROYNETTE, responsable pédagogique M2 Histoire, PR en Histoire contemporaine**

**Membres :**

Martine CLOUZOT, responsable pédagogique M1 Histoire, PR en Histoire médiévale

Jérôme LOISEAU, responsable pédagogique M2 Histoire publique, PR en Histoire moderne

Laurence MERCURI, PR en Histoire ancienne

**Article 2 :**

Le Directeur de l'UFR des Sciences humaines et Sociales est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR des Sciences Humaines et Sociales et sur le site internet de l'UFR des Sciences Humaines et Sociales.

Fait à DIJON, le 17 avril 2026.

Le Doyen  
de l'UFR Sciences Humaines

Hervé MOUILLEBOUCHE